

## COMMUNIQUE

- Le Collectif contre les franchises, pour l'accès aux soins partout et pour tous et pour une sécurité sociale solidaire,
- La Coordination des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité,
- La Convergence des collectifs de défense et de développement des services publics,
- Le Collectif contre la politique de la peur :

voient dans la répression qui s'abat sur le Dr Pierre Paresys psychiatre au Centre hospitalier de Bailleul dans le Nord-Pas-de-Calais, par ailleurs militant syndical, avec le refus de le prolonger dans ses fonctions de chef de service et de secteur, la réalisation de leurs pires craintes sur les contenus de la loi Hôpital Patients Santé Territoires (HPST), dite loi Bachelot, qui renforce le pouvoir gestionnaire administratif au détriment des professionnalités soignantes.

L'arrêté du directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) du Nord-Pas-de-Calais, qui refuse son renouvellement de chef de service après 15 ans de pratiques soignantes et d'animation d'une équipe, au service de la population, repose en effet uniquement sur ses positions critiques quant aux projets de restructurations de cette ARH. Dans les faits il est donc sanctionné pour un « délit » d'opinion.

Cette volonté de mise au pas dans une pensée unique administrative alimente une politique de l'intimidation et de la peur vis-à-vis de toute pensée critique.

Il s'agit d'imposer la loi HPST et ses exigences de rentabilité au détriment des malades et pour ce faire, de mater les soignants qui osent résister.

Cette affaire ne concerne pas que les médecins, mais aussi tous les soignants, tous les usagers, toute la population.

En tant que professionnels de santé, usagers des services de santé et citoyens et sans juger des suites légales à donner auprès des tribunaux, du ministère et du conseil de l'ordre des médecins,

- nous affirmons notre plein soutien au Dr Paresys en exigeant l'annulation de l'arrêté qui met fin à ses fonctions de chef de service,

- nous appelons les professionnels de santé, les usagers et toute la population au soutien de ces exigences.

Le 31 juillet 2009